

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## **Commune de Thise** **Modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)**

Par arrêté URB.19.08.A45 du 18 septembre 2019, le Président de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Thise.

Cette enquête publique est organisée pour une durée de 33 jours consécutifs,

**du lundi 14 octobre 2019 au vendredi 15 novembre 2019 inclus.**

Cette modification a pour objet :

- Extension de la zone UA en réduisant la zone UB,
- Ajout d'une zone d'implantation des habitations isolées sur une parcelle (ancienne ferme),
- Suppression des emplacements réservés n°6, 7, 8 et 9,
- Diverses modifications du règlement écrit,
- Ajout d'un plan actualisé des servitudes d'utilité publique en annexe.

La constitution du dossier de modification n°1 n'a pas fait l'objet d'une concertation préalable et la procédure n'est pas soumise à évaluation environnementale. Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont contenues dans la notice explicative qui forme l'additif au rapport de présentation.

Le Président du Tribunal administratif de Besançon a désigné Madame Virginie HABERT en qualité de commissaire enquêtrice.

Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- En Mairie de Thise - Siège de l'enquête publique - aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- A Grand Besançon Métropole - Mission PLUi (2 rue Mégevand à Besançon) - aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique unique sera également consultable sur un poste informatique à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 BESANCON – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public en Mairie de Thise :

- **le lundi 14 octobre 2019 de 9h à 12h ;**
- **le samedi 26 octobre 2019 de 9h à 12h ;**
- **le vendredi 15 novembre 2019 de 14h à 17h.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Thise, à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, ou adresser toute correspondance par écrit au nom de la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante :

**Mairie de Thise – Mme la commissaire enquêtrice**  
**Enquête publique modification n°1 du PLU**  
**4 rue de Besançon – 25220 THISE**

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1499>.

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante :

[enquete-publique-1499@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1499@registre-dematerialise.fr).

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de Thise et à Grand Besançon Métropole, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique unique peut être demandée à Florent SERRETTE, Mission PLUi de Grand Besançon Métropole, au 03 81 61 51 21 ou par mail [plui@grandbesancon.fr](mailto:plui@grandbesancon.fr).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public en Mairie de Thise et à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et sur le site internet dédié à l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le conseil communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver la modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Thise.

Pour le Président et par délégation,  
La Conseillère communautaire déléguée  
à la l'Urbanisme opérationnel et à la Planification,  
Catherine BARTHELET  
Maire de Pelousey